



## INGENIERIE



Tableau 2026

## L'ONIT ramène les ingénieurs dans les normes

Après six (6) mois d'observation, l'Ordre national des ingénieurs du Togo (ONIT) entend ramener les gens dans les normes. Une conférence de presse tenue le vendredi 15 mai 2026 à Lomé, a permis de présenter le tableau 2026 de l'Ordre et de décliner les prochaines activités.

PAGE 11

## FOOTBALL



Journées Fifa

## Patrice Neveu révèle ses pré-convocations pour le stage de juin

Dans le cadre des prochaines journées Fifa du mois de juin, le sélectionneur national des Éperviers, Patrice Neveu, a transmis les pré-convocations aux joueurs susceptibles de prendre part au prochain rassemblement de la sélection nationale.

PAGE 10

## RELIGION

Conseil méthodiste africain

## Le sommet de Lomé pour impacter les vies

Lomé abrite du 13 au 18 mai 2026 le sommet des présidents de conférence du Conseil méthodiste africain (CMA). ...

PAGE 11

## Assemblée nationale

## Adoption de lois sur le handicap et la protection du milieu marin à Lomé

Les députés togolais ont adopté, vendredi 15 mai 2026 à Lomé, plusieurs textes législatifs majeurs consacrés à l'inclusion sociale et à la protection de l'environnement marin, au cours de la deuxième séance plénière de la première session ordinaire de l'année. Les travaux se sont déroulés en présence de plusieurs membres ...



PAGE 4

Du **18 au 20 MAI 2026**  
 Palais des congrès de Lomé

Marquez la date.  
 Le forum des affaires en Afrique arrive.

Mark the date.  
 The Africa business forum is coming.

In f X @ #BA2026

Inscrivez-vous dès maintenant!

## Biashara Afrika 2026

# Lomé, pilier du libre-échange continental

PAGES 6&amp;7

## DERNIERES HEURES

## Togo : suspension temporaire des e-timbres fiscaux pour des raisons techniques

L'Office togolais des recettes (OTR) a annoncé la suspension de l'utilisation des timbres fiscaux électroniques (e-timbres) à compter du lundi 18 mai 2026 pour l'ensemble des formalités administratives. La décision a été rendue publique dans un communiqué en date du 13 mai.

Selon l'administration fiscale, cette mesure est liée à des difficultés techniques affectant le fonctionnement de la plateforme dédiée à l'achat et à l'utilisation des e-timbres. Durant cette période, les usagers devront recourir aux timbres fiscaux physiques disponibles dans les points de vente habituels pour accomplir leurs démarches.

Cette modernisation vise à simplifier les démarches, réduire les délais de traitement et limiter les déplacements des usagers, tout en renforçant la mobilisation des recettes publiques. Les autorités fiscales n'ont pas indiqué la durée de la suspension, mais assurent travailler à un rétablissement rapide du service numérique.

## Mali / Afrique du Sud

## Le Parlement de la Cédéao adopte des résolutions fortes et circonstanciées

Samedi dernier, la présidente du Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), Hadja Mémounatou Ibrahima, a officiellement clôturé les travaux de la première session ordinaire de l'année, ouverte il y a deux semaines.



PAGE 3

	<p><b>SOMMAIRE</b></p> <p>Women, Business and the Law 2026 Le Togo s'impose comme leader ouest-africain des droits économiques des femmes</p>  <p>P 5</p>	<p>Biashara Afrika 2026 Lomé, pilier de libre-échange continental</p>  <p>P 6&amp;7</p>	<p>Renaissance des équipes nationales Le nouvel engagement de la FTF</p>  <p>P 10</p>
---	--	---	--

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

# Solim Pamazé exerce un commerce lucratif grâce à l'appui du FNFI

Pour ce dernier numéro de votre rubrique quotidienne "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", Togo Matin vous transporte à Kara dans la préfecture de la Kozah pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de madame Solim PAMAZE qui grâce aux deux premiers cycles du crédit "Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) commercialisé à Tchitchao, village situé à une dizaine de km de kara des Calebasses. Une petite activité certes mais qui permet à notre quarantenaire de ne plus tendre la main à autrui pour assumer les charges quotidiennes.

Tchitchao, village situé à une dizaine de km de Kara. C'est dans le petit marché de ce village que Solim PAMAZE commercialise les Calebasses depuis des années. Elle arrive à joindre les deux bouts, notamment à prendre en charge les besoins de sa famille avec cette petite activité. Aujourd'hui, c'est avec cœur joie, debout devant son étalage qu'elle partage ses témoignages



Solim Pamazé

avec nous, une manière pour elle de donner des conseils aux plus jeunes, comme quoi dans la vie tout est possible pour peu qu'on se donne la force et les moyens de réussir.

" Mon commerce actuel je le dois au Fonds National de la Finance Inclusive, notamment grâce à son produit APSEF qui m'a permis de débiter la commercialisation des Calebasses ici à Tchitchao. J'ai choisi de vendre ces articles parce que les Calebasses sont d'une très grande utilité dans la région, les Calebasses sont utilisées pour servir la boisson locale, elles sont également utilisées dans la cuisine...Le coup de pouce financier du FNFI, un premier crédit de 30.000 FCFA, un second de 40.000 FCFA m'a permis donc d'acheter une première quantité de Calebasses que comme vous voyez j'expose actuellement pour la vente. J'avoue que c'est un début d'activité qui m'a permis d'avoir une certaine fierté et une prise de conscience que je pouvais moi aussi

arriver à me prendre en charge."

Notre interlocutrice chaque jour se donne à cœur joie à son activité. Du matin au soir, et particulièrement les jours de marché de la ville, elle vend ses Calebasses à qui veut en leur assurant même que c'est de la première qualité.

" Je raconte des petites anecdotes à mes clients pour les pousser à acheter. Je leur dis qu'utiliser les Calebasses par exemple nous permet d'avoir la protection de nos ancêtres...et vous savez, qu'ici dans la région, la majorité croit en la tradition et cela m'arrange car j'écoule assez rapidement mes articles. Tenez, à titre d'exemple toutes les Calebasses que vous voyez actuellement ici, je vous assure qu'au bout de deux semaines, j'aurai tout liquidé. J'ai également de très bonnes clientes revendeuses de boisson locale qui viennent acheter les Calebasses en gros."

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodlakina  
Secrétaire de rédaction :  
Edy Alley  
Responsable web:  
Carlos Amevor  
Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima  
Edem Dadzie  
Caleb Akponou  
Affo-Djèè Alarba  
Responsable administrative, financière  
et commerciale:  
Amah Essognim

Graphiste:  
Eros Dagoudi  
Imprimerie: Direct Print  
Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## Sommet Africa Forward 2026

## Que retenir de la participation du professeur Komi Klassou ?

**Deux jours de discussions et plusieurs engagements fermes sur les priorités de transformation de l'Afrique et sa coopération avec les partenaires en développement, dont la France. C'était à Nairobi, au sommet « Africa Forward 2026 ».**

Il a réuni les 11 et 12 mai 2026 au Kenya plusieurs chefs d'État et de gouvernement, des représentants d'institutions internationales, des investisseurs, des entrepreneurs, des membres de la société civile ainsi que des organisations de jeunesse africaine. Le président de l'Assemblée nationale, le professeur Komi Selom Klassou, a représenté à cette rencontre le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé.

À Nairobi, capitale du Kenya, des discussions franches et sans détour ont été engagées sur l'avenir économique, énergétique et technologique du continent, ainsi que sur sa coopération avec ses partenaires, notamment la France. Dirigeants africains, investisseurs et partenaires internationaux ont échangé sur les défis et opportunités de transformation du continent.

Co-organisé par le président kényan William Ruto et son homologue français Emmanuel Macron, le sommet

« Africa Forward 2026 » se veut une nouvelle plateforme de coopération entre l'Afrique et la France. Son objectif est de bâtir un partenariat tourné vers l'avenir, fondé sur des intérêts mutuels et capable d'accompagner la transformation économique du continent.

Au centre des discussions : la mobilisation des ressources pour financer le développement de l'Afrique, la réforme de l'architecture financière internationale, le renforcement des infrastructures de transport et de connectivité, mais aussi la transition énergétique et l'industrialisation verte.

C'est dans cette perspective que le président kényan William Ruto a plaidé pour une Afrique capable de libérer pleinement son potentiel grâce à des partenariats solides, un multilatéralisme renouvelé et une coopération fondée sur le respect mutuel et la responsabilité partagée. « Nous devons maintenant transformer chaque engagement en capital, le dialogue en mise en œuvre et l'ambition en progrès tangible pour les peuples africains. L'Afrique n'attend pas d'être invitée dans le futur. L'Afrique construit cet avenir maintenant avec ses amis et ses partenaires », a indiqué le président kényan.

Cette conviction est partagée par le président français Emmanuel Macron qui a lancé un appel à une relation

intervention à la tribune du sommet. Mais les attentes restent importantes aussi bien pour

seulement une crise du financement. C'est une crise de solidarité », a-t-il averti. Au terme des travaux, un



Professeur Komi Sélom Klassou (Crédit photo : Assemblée nationale)

Afrique-France plus lucide, plus équilibrée et davantage orientée vers des projets concrets qui prônent la paix, la prospérité et l'indépendance économique. Cette vision s'est traduite par des annonces concrètes : 23 milliards d'euros d'investissements en faveur du continent africain.

« La relation entre l'Afrique et la France, telle que nous la voyons, telle que nous la pensons, telle que nous la mettons en œuvre, est fondée en effet sur la lucidité, le courage, le respect et une volonté d'avoir au fond un agenda partagé », a affirmé le président français lors de son

l'ensemble des participants que pour le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, qui a souligné la nécessité d'une meilleure représentation de l'Afrique au sein des instances internationales.

« Une population de plus d'un milliard et demi d'habitants ne dispose d'aucun siège permanent au Conseil de sécurité », a-t-il rappelé. Le secrétaire général s'est inquiété de l'effondrement de l'aide publique au développement, au moment même où les besoins augmentent. « Ce n'est pas

constat est partagé : les partenariats de demain devront reposer non plus sur la dépendance ou l'assistance, mais sur des investissements mutuellement bénéfiques et des engagements gagnant-gagnant.

Les participants ont également porté un message clair : l'Afrique ne veut plus être considérée comme le continent de demain. Elle entend désormais s'imposer comme le continent du présent, prêt à diriger, à innover et à construire son avenir avec ses partenaires. **TM**

## Mali/Afrique du Sud

## Le Parlement de la Cédéao adopte des résolutions fortes et circonstanciées

**Samedi dernier, la présidente du Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), Hadja Mémounatou Ibrahima, a officiellement clôturé les travaux de la première session ordinaire de l'année, ouverte il y a deux semaines.**

« La présente session ordinaire, ouverte le lundi 4 mai, s'achève aujourd'hui. Deux semaines durant, nous avons délibéré, examiné des questions essentielles pour l'avenir de notre Communauté et travaillé surtout sans relâche à l'accomplissement de notre mandat », a déclaré Hadja Mémounatou Ibrahima. « Je voudrais, avant toute chose, rendre grâce à Dieu Tout-Puissant de nous avoir permis de mener à bien nos travaux dans un climat de sérénité et de concorde. Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude à vous tous, pour votre assiduité, la qualité, la rigueur de

vos interventions et votre engagement constant au service des populations de notre Communauté », a ajouté



Hadja Mémounatou Ibrahima (Crédit photo : Parlement de la Cédéao)

la présidente du Parlement communautaire. Au terme de ces intenses travaux, l'on note qu'il y a eu l'examen et l'adoption de plusieurs actes communautaires

ainsi que les rapports des Commissions mixtes sur des questions essentielles de la Communauté. Il en est ainsi,

notamment de l'adéquation des curricula aux exigences du développement socio-économique, de la protection des enfants en situation de vulnérabilité et de rue, ainsi que de la lutte contre toutes

les formes d'exploitation des enfants au sein de l'espace commun.

La plénière a également adopté des résolutions fortes et circonstanciées relatives aux attaques terroristes au Mali, ainsi qu'aux violences xénophobes enregistrées en Afrique du Sud. « Notre Parlement, fidèle à sa vocation et à ses responsabilités, ne saurait rester indifférent face aux tragédies qui éprouvent notre région », a relevé Hadja Mémounatou Ibrahima.

« Je voudrais m'incliner devant la mémoire de toutes les victimes du terrorisme, de l'extrémisme violent et des crises qui continuent d'endeuiller notre sous-région. Que notre engagement quotidien soit un hommage à leur mémoire », a indiqué la Togolaise.

Au cours de cette session, il y a également eu l'examen des rapports-pays de dix délégations nationales : la

Gambie, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Libéria, la Sierra Leone, le Sénégal, la Guinée, le Togo, la République fédérale du Nigeria et le Bénin. Ces différentes présentations ont permis aux élus de mesurer à la fois les progrès accomplis et les défis persistants sur les plans politique, économique, social et sécuritaire dans l'espace communautaire.

De même, et comme le prévoit l'article 32 de l'Acte additionnel de l'organisation sous régionale, les députés ont eu l'honneur d'écouter le rapport du président de la Commission de la Cédéao sur l'état de mise en œuvre du programme de travail de la Communauté.

« Je voudrais, au nom de tous les députés, réitérer nos sincères remerciements à Son Excellence le Dr Omar Alieu Touray, pour sa disponibilité et pour...

Mali/Afrique du Sud **Suite de la page 3**

## Le Parlement de la Cédéao adopte des résolutions fortes et circonstanciées

... l'excellente collaboration qui a prévalu sous son mandat, entre nos deux institutions. C'est le sens de la reconnaissance que notre Parlement lui a témoignée le 8 mai dernier », a dit Hadja Mémounatou Ibrahima.

Un temps fort de cette session a été l'examen des résultats des consultations régionales menées dans le cadre des préparatifs du Sommet spécial sur l'avenir de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Ces résultats, objets d'un projet de pacte, constitueront une base essentielle pour les travaux du Sommet à venir qui en prendra des engagements importants pour le futur.

Dans le cadre de finalisation de ce projet de pacte, le Parlement a appelé la Commission de la Cédéao à prendre en compte ses recommandations, notamment en matière de renforcement des pouvoirs du Parlement, de contrôle démocratique et de participation citoyenne. Ce fut aussi l'occasion de rappeler la constitution d'une Commission ad hoc chargée de réfléchir à la question de l'élection au suffrage direct des députés du Parlement de la Cédéao.

« La coopération avec nos partenaires a également été à l'honneur. Nous avons eu une séance interactive très enrichissante avec le Forum sur l'administration fiscale

ouest-africaine (Wataf), qui nous a permis d'approfondir les questions d'harmonisation fiscale, de lutte contre les flux financiers illicites et de gouvernance fiscale pour le financement du développement durable », informe la présidente de l'institution.

En collaboration avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), le Parlement de la Cédéao a organisé un atelier sur le processus d'encadrement juridique de l'utilisation de l'intelligence artificielle. Ces échanges ont montré qu'une régulation ambitieuse, fondée sur une approche graduée des risques,

est indispensable pour faire de l'IA un outil de développement et non une technologie de nuisance.

Le contexte régional et international rappelle aux uns et aux autres que l'intégration régionale est une œuvre de longue haleine, mais indispensable pour relever tous les défis. Mémounatou Ibrahima demeure convaincue que, par le dialogue, la solidarité et l'engagement collectif, l'on bâtira, conformément à la Vision 2050, une Cédéao des peuples, plus unie, plus forte, plus pacifique et plus prospère.

**Edem Dadzie**

### Assemblée nationale

## Adoption de lois sur le handicap et la protection du milieu marin

**Les députés togolais ont adopté, vendredi 15 mai 2026 à Lomé, plusieurs textes législatifs majeurs consacrés à l'inclusion sociale et à la protection de l'environnement marin, au cours de la deuxième séance plénière de la première session ordinaire de l'année. Les travaux se sont déroulés en présence de plusieurs membres du gouvernement, dont Gilbert Bawara, ministre chargé des Relations avec les institutions, et Martine Moni Sankaredja, ministre des Solidarités, du Genre et de la Protection de l'enfance.**

Les parlementaires ont d'abord procédé à l'adoption définitive du projet de loi autorisant la ratification du protocole de la Charte africaine des droits de l'Homme et des

peuples relatif aux droits des personnes handicapées. Ce texte, signé à Addis-Abeba en 2018, vise à renforcer la protection juridique et sociale des personnes vivant avec un handicap sur le continent.

Selon la ministre Martine Moni Sankaredja, cette adoption constitue « un acte de justice sociale et un engagement fort pour un Togo plus inclusif, équitable et solidaire ». Elle s'inscrit, a-t-elle ajouté, dans la vision des autorités de promouvoir l'égalité des chances et la dignité humaine.

Dans la même séance, les députés ont examiné et adopté en première lecture deux projets de loi relatifs à la lutte contre la pollution maritime. Le premier porte sur l'adhésion du Togo au



**Professeur Sélom Klassou**

protocole OPRC-HNS 2000, consacré à la préparation et à la coopération en cas de pollution par des substances dangereuses. Le second concerne la convention FIPOL de 1992, qui établit un mécanisme international d'indemnisation des victimes de pollutions par hydrocarbures.

Ces textes, transmis au Sénat, visent à renforcer le cadre juridique national en matière de sécurité maritime, de protection des zones côtières et de prise en charge des dommages environnementaux.

Le président de l'Assemblée nationale, Professeur Komi Selom Klassou, a salué des

votes qui traduisent selon lui « une lucidité et une solidarité internationale au service de la préservation du patrimoine naturel ».

Le ministre délégué Edem Kokou Tengue a, pour sa part, souligné que ces réformes renforcent la protection des communautés de pêcheurs et la conformité du secteur maritime togolais aux standards internationaux.

La séance a également été marquée par la présentation du rapport d'activités du président de l'Assemblée nationale, couvrant la période d'octobre 2025 à avril 2026, suivi de débats et d'éclaircissements entre députés et direction de l'institution.

**Edy Alley**

En un clic,  
payez votre  
**TVM**  
par

**TMoney** 

sur l'application  
**OTR TVM**  
Disponible sur Google Play




## Women, Business and the Law 2026

# Le Togo s'impose comme leader ouest-africain des droits économiques des femmes

**Le Togo confirme sa progression en matière d'égalité économique entre les hommes et les femmes. Dans son rapport Women, Business and the Law 2026, la Banque mondiale classe le pays au deuxième rang africain avec un score de 79,33 points sur 100, derrière l'île Maurice (82,30) et devant la Côte d'Ivoire (78,25). Cette performance fait également du Togo le premier pays de la Cédéao et de l'Uemoa sur cet indicateur.**

Le classement revêt une importance particulière cette année. Pour la première fois, la Banque mondiale ne s'est pas limitée à l'analyse des textes juridiques. Le rapport évalue

aussi l'effectivité des lois ainsi que la capacité des institutions à garantir leur application concrète dans la vie quotidienne des femmes. Sur plusieurs volets stratégiques, le Togo obtient des résultats remarquables. Le pays décroche la note maximale dans les domaines de la rémunération, du mariage, des actifs et de la pension. La législation togolaise garantit ainsi les mêmes droits économiques aux femmes et aux hommes, qu'il s'agisse de l'accès à la propriété, des droits matrimoniaux ou de la retraite.

Le rapport met également en avant certaines avancées liées à l'emploi et à l'entrepreneuriat

féminin. Parmi elles, figurent les mesures permettant une meilleure flexibilité du temps de travail ainsi que les réformes engagées pour soutenir la parentalité et l'accès des femmes aux activités économiques.

En matière de liberté de mouvement, le Togo affiche aussi des résultats supérieurs à la moyenne régionale. Les femmes disposent notamment de droits reconnus concernant les déplacements, le choix du lieu de résidence ou l'obtention de documents administratifs. Cependant, le rapport souligne que plusieurs défis demeurent. Les mécanismes institutionnels chargés

d'accompagner et de protéger les droits économiques des femmes restent encore insuffisants. La Banque mondiale relève également un écart persistant entre les

Les autorités togolaises assurent néanmoins vouloir poursuivre les réformes engagées afin de consolider les acquis et renforcer davantage la participation des



dispositions légales et leur application effective sur le terrain.

femmes au développement économique national.

E. A

## Africa Forward 2026

# Nairobi accueille un plaidoyer africain pour des partenariats plus équilibrés

**Réunis les 11 et 12 mai 2026 à Nairobi, au Kenya, les dirigeants africains, partenaires internationaux, investisseurs et représentants de la société civile ont débattu des nouveaux leviers de transformation économique du continent à l'occasion du sommet « Africa Forward 2026 ». Le Togo y était représenté par le président de l'Assemblée nationale, Professeur Komi Selom Klassou, mandaté par le président du Conseil, Faure Gnassingbé.**

sur l'urgence de repenser les relations entre l'Afrique et ses partenaires autour d'une logique de coopération davantage fondée sur l'investissement, la création de valeur et les intérêts mutuels. La réforme de l'architecture financière internationale, la connectivité numérique, l'industrialisation verte et le renforcement des infrastructures de transport ont également occupé une place importante dans les échanges.

Prenant la parole, William Ruto

la transparence, l'équilibre et des projets à fort impact économique. Le président français a annoncé une enveloppe de 23 milliards d'euros destinée à soutenir des investissements sur le continent.

Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a pour sa part attiré l'attention sur la nécessité d'une meilleure représentation de l'Afrique dans les grandes instances internationales. Il a également alerté sur la diminution de l'aide publique



Coorganisée par le président kényan William Ruto et son homologue français Emmanuel Macron, cette rencontre de haut niveau a placé au centre des discussions les enjeux liés au financement du développement, à la transition énergétique, à la modernisation des infrastructures et à l'intégration économique africaine. Les participants ont insisté

à appelé à transformer les engagements diplomatiques en projets concrets capables d'accélérer la croissance et l'industrialisation du continent. Le chef de l'État kényan a défendu une Afrique ambitieuse, déterminée à bâtir son développement à travers des partenariats solides et respectueux. De son côté, Emmanuel Macron a plaidé pour une relation renouvelée entre la France et l'Afrique, basée sur

au développement malgré l'augmentation des besoins économiques et sociaux.

Au terme des travaux, les participants ont affirmé la volonté de voir émerger une Afrique plus compétitive, innovante et influente dans les grands équilibres mondiaux. L'éducation, la jeunesse et l'innovation ont été identifiées comme des piliers essentiels de cette transformation.

E. A

## Qualité de l'internet fixe

# Yas Togo prend l'avantage sur Canalbox en 2025

**Le marché togolais de l'internet fixe connaît un changement notable. Dans son rapport annuel sur la qualité d'expérience client publié le 13 mai 2026 à Lomé, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) classe, pour la première fois, Yas Togo devant Canalbox Togo sur plusieurs indicateurs majeurs de performance.**

Réalisée à partir des données du cabinet indépendant nPerf, l'étude analyse les usages réels des abonnés à travers cinq critères essentiels : le débit descendant, le débit montant, la latence, la navigation web et le streaming vidéo sur YouTube. Les résultats couvrent aussi bien le marché national qu'une comparaison régionale impliquant dix-huit fournisseurs d'accès internet dans l'espace Uemoa.

Selon le rapport, Yas Togo enregistre un débit descendant moyen de 45 Mb/s, supérieur aux 39,69 Mb/s de Canalbox. L'opérateur affiche également de meilleures performances sur l'expérience utilisateur. Les tests révèlent un taux de réussite de 52,85 % pour la navigation web et de 71,37 % pour le streaming vidéo, contre respectivement 48,31 % et 64,98 % pour son concurrent direct.

Canalbox conserve toutefois certains atouts techniques. L'opérateur obtient de meilleurs résultats en matière de latence avec 12,95 millisecondes, contre

22,50 pour YAS Togo. Ses performances sur les connexions Wi-Fi demeurent également supérieures.

Au niveau régional, Yas Togo occupe la quatrième place parmi les fournisseurs d'accès évalués dans sept pays de l'UEMOA. Canalbox Togo se positionne à la huitième place. Le classement est dominé par Orange Côte d'Ivoire, dont le débit descendant moyen atteint 93,5 Mb/s.

L'Arcep attire cependant l'attention sur une réalité persistante : malgré les investissements dans la fibre optique, l'internet fixe au Togo reste globalement moins performant que l'internet mobile pour certains usages quotidiens, notamment la navigation et le streaming vidéo.

Le régulateur salue néanmoins les progrès enregistrés par les deux opérateurs et les invite à poursuivre leurs investissements afin d'améliorer durablement la qualité des services numériques offerts aux consommateurs togolais.

Edy Alley

## Biashara Afrika 2026

# Lomé, pilier du libre-échange continental

**Grand forum d'affaires de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), la 3<sup>e</sup> édition du Biashara Afrika se tient du 18 au 20 avril 2026 à Lomé. Cette rencontre, qui intervient dans un contexte où les autorités affichent leur ambition de positionner le pays comme hub logistique et commercial, porte plusieurs avantages pour le pays. À travers ce dossier, nous faisons un retour sur la portée de ce forum et les réformes enregistrées par le pays dans la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine.**

pour les PME/PMI du pays. Il leur offre des outils, des réseaux et des plateformes nécessaires pour accéder aux marchés africains. Proposant un dialogue de haut niveau qui rassemble des chefs d'État, des ministres, des dirigeants et des experts autour

continentale africaine (Zlecaf), le Togo ne cesse de multiplier les initiatives pour la réussite de ce projet. Que ce soit au niveau national ou international, nombre de projets sont conduits pour permettre au pays de bénéficier pleinement des avantages de la Zlecaf. Né en 2012 de la volonté des chefs d'État africains de créer un marché unique continental, le projet Zlecaf, signé en 2018, est réellement entré en vigueur le 30 mai 2019. Cependant, la phase opérationnelle avec le début des échanges n'a réellement commencé qu'en 2021.

Dans sa vision, la Zlecaf se donne pour objectif de créer un marché unique pour les biens et services en Afrique, en éliminant les barrières commerciales entre les pays membres de l'Union africaine. Et l'un des premiers pays à croire à cet objectif est le Togo, qui a ratifié l'accord le 2 avril 2019.

Avec la concrétisation de la zone de libre-échange, l'Afrique s'ouvre sur un marché potentiel d'environ 1,2 milliard

échange dans le monde depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), si tous les pays africains arrivaient à s'accorder sur les mêmes principes. Aussi, la réduction des droits de douane intra-africains, qui est l'une des conditions de la zone de libre-échange, pourrait, selon des analystes, induire jusqu'à 3,6 milliards de francs CFA de gains sur le continent grâce à une augmentation de la production et des biens bon marché.

### Le Togo et sa contribution

Disposant d'un port en eau profonde et d'un aéroport moderne aux normes internationales, le Togo contribue activement à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Et ce, en mettant en œuvre des stratégies pour améliorer la compétitivité de ses entreprises, faciliter les échanges et harmoniser les cadres juridique et institutionnel.

Dans cette logique, sept (7) axes prioritaires sont définis pour maximiser les bénéfices de la Zlecaf



Le président du Conseil et le SG de la Zlecaf

Plateforme stratégique majeure conçue pour stimuler le commerce intra-africain, encourager les investissements, développer des partenariats et accélérer la transformation économique, la Zlecaf se positionne comme un véritable outil de développement des pays africains. En accueillant le grand forum d'affaires de la Zlecaf, qu'est le Biashara Afrika 2026, le Togo vient une fois encore réitérer son engagement à se positionner comme un hub économique de référence de la sous-région et voire du continent.

Placé sous le thème : « Accélérer la transformation économique de l'Afrique grâce à la Zlecaf », le Biashara Afrika 2026 fait de Lomé le centre de réflexion pour faire progresser les échanges commerciaux en Afrique. Cette rencontre réunit les investisseurs, les PME/PMI, les institutions privées et publiques.

Avec à la clé des séances B to B, du réseautage et des expositions, le

grand forum de la Zlecaf qu'est le Biashara Afrika permettra aux opérateurs économiques togolais de renforcer leur carnet d'adresses. Aux autorités togolaises, il servira à présenter les opportunités économiques du pays pour attirer plus

des défis du commerce transfrontalier, le Biashara Afrika de Lomé se positionne aussi comme une vitrine pour le Togo. Mieux, pour son secteur touristique et ses branches connexes.

### Un pays engagé pour



Le siège de la Zlecaf

d'investisseurs. Mettant la capitale togolaise au centre des échanges, ce grand forum continental constitue une opportunité économique

### le libre-échange continental

Considéré comme l'un des premiers pays à ratifier l'accord sur la Zone de libre-échange

de consommateurs, au produit intérieur brut de 2,5 milliards de dollars. Des chiffres qui pourraient faire de l'Afrique la plus grande zone de libre-

en termes d'augmentation des exportations vers l'Afrique et de réduction des coûts de production. Il s'agit notamment du renforcement

des capacités, de l'amélioration du cadre juridique et institutionnel, de la promotion de la compétitivité, de la facilitation des échanges, de l'exploitation du potentiel du port de Lomé, de la formation des opérateurs économiques et de la participation active aux initiatives de la Zlecaf.

Pour mettre à niveau ses entreprises et pleinement profiter des avantages de la zone, le Togo travaille à renforcer les capacités de ses sociétés, en particulier celles du secteur informel et des femmes, pour qu'elles puissent pleinement participer au commerce intra-africain.

Aussi s'efforce-t-il d'améliorer son cadre juridique et institutionnel afin de faciliter les échanges commerciaux dans le cadre de la zone et de mettre en œuvre des mesures pour améliorer la compétitivité de ses produits d'exportation et de ses services. Pour faciliter les échanges dans le cadre de la zone de libre-échange, le Togo participe activement au commerce guidé de la Zlecaf, en cherchant à renforcer ses relations commerciales avec d'autres pays africains, comme le Cameroun et le Gabon, pour ne citer que ces pays.

Un accent particulier est également mis sur le port autonome de Lomé (PAL), port en eau profonde et l'un des rares à pouvoir accueillir les navires de dernière génération.

La formation régulière des opérateurs économiques et des déclarants en douane à la méthode de fonctionnement de la Zlecaf pour une meilleure application des règles et procédures fait également partie de la contribution du Togo.

Au-delà, la participation active du pays aux initiatives de la Zlecaf fait du Togo l'un des pays les plus engagés dans la mise en œuvre de la zone de libre-échange. En témoigne la récente visite de travail d'août 2025 à Lomé de Wankele Mene,

secrétaire général de la Zlecaf.

Cette visite, qui a conduit à un tête-à-tête avec le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a permis d'aborder les perspectives pour le renforcement de l'intégration et les efforts de mise en œuvre de cet agenda.

#### Où en est le Togo avec la Zlecaf ?

Selon le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), le Togo a réalisé pas mal d'avancées pour se conformer aux exigences de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

Ainsi salue-t-il les progrès notables qui ont permis au pays de se positionner en 2024 au 3<sup>e</sup> rang sur le continent, derrière le Kenya et le Rwanda, en termes de préparation et d'engagement dans la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale.

Mais en dépit des avancées, l'institution onusienne n'a pas manqué de relever des défis sur lesquels elle entend accompagner le pays. Il s'agit, particulièrement, de continuer à renforcer les compétences des entreprises pour leur permettre de saisir les opportunités qui s'offrent sur le marché continental.

« Notre objectif est d'accompagner le Togo à bénéficier des avantages de la Zlecaf. Pour cela, nous allons continuer à travailler avec le ministère du Commerce pour accélérer le processus d'exportation des produits togolais vers le marché africain », a déclaré Komi Tsowou, conseiller régional du Pnud sur la Zlecaf.

#### Relever les goulots d'étranglement au commerce panafricain

Selon la Commission économique des Nations unies (CEA), la Zlecaf pourrait accroître le commerce intra-africain de 52,3 % par an.

Cependant, il ressort qu'en matière d'échanges intercontinentaux, l'Afrique a du retard et se doit de mieux s'organiser

pour relever les défis. Si les flux commerciaux intra-européens représentent 60 à 70 % et ceux asiatiques environ 80 %, force est de constater que ceux d'Afrique ne représentent que 16 %.

Pis, avec des tarifs moyens de 6,1 %, les entreprises sont confrontées à des droits de douane plus élevés lorsqu'elles exportent en Afrique plutôt qu'en dehors.

Face à cette situation désavantageuse, la Zlecaf se présente pour les pays africains comme un vivier d'opportunités.

« Une Afrique sans frontières n'est pas seulement un idéal politique », explique l'ancien président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, avant d'ajouter : « Elle pourrait également constituer le fondement d'un marché continental concurrentiel pour accélérer la croissance et rendre le continent plus compétitif dans le commerce mondial et les chaînes de valeurs. »

Fort de ce constat, la banque n'a de cesse d'exhorter les pays

maintenir les règles d'origine simples, flexibles et transparentes et supprimer toutes les barrières non tarifaires sur les biens et services.

Aussi préconise-t-elle la mise en œuvre de l'accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce pour réduire les délais et coûts de transaction transfrontaliers liés aux mesures non tarifaires et une négociation avec les autres pays en développement afin de réduire leurs droits de douane et leur barrière non tarifaire de 50 %.

Sur cette dernière proposition, le Togo semble prendre le pas avec plusieurs initiatives visant à réduire les barrières tarifaires. Dans ce sens, le pays a déployé en 2022 le Trade Barriers Africa, un mécanisme en ligne permettant de contribuer directement à la suppression des barrières au commerce entre pays de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

Par cette initiative, le pays renforce son accompagnement aux commerçants et entreprises exportatrices et se positionne pour

prosperer, il est impératif que disparaissent les barrières non tarifaires, qui non seulement rallongent les procédures d'acheminement des marchandises, mais coûtent également aux commerçants », mentionne Simon Ognandou, point focal national au ministère en charge Commerce avant de poursuivre : « Dorénavant, les entreprises disposent d'un mécanisme en ligne qui leur permet de commercer plus facilement dans la région, comme dans tout le reste du continent. Juste en créant un compte sur [www.tradebarriers.africa](http://www.tradebarriers.africa) et en signalant les barrières non tarifaires (BNT), les commerçants et commerçantes peuvent réellement améliorer les conditions dans lesquelles ils exercent leurs activités. Il est donc crucial qu'ils s'approprient ce mécanisme. »

L'objectif étant de continuer à tirer le maximum de profit de la Zlecaf pour son développement économique, le Togo entend maintenir le cap de ses initiatives et les renforcer davantage.

À ce jour, ils sont 47 pays



africains à axer leur politique commerciale sur les critères exigés par la Zlecaf.

Pour ce faire, il revient, selon les propositions de la Banque africaine de développement (BAD) dans son rapport, à appliquer cinq (5) politiques clés : éliminer tous les tarifs bilatéraux appliqués en Afrique,

la libre circulation des personnes, des biens et des services sur le continent.

« Trade Barriers Africa est une réponse concrète aux problématiques quotidiennes des micro, petites et moyennes entreprises transfrontalières. Pour qu'elles puissent

sur les 54 africains, dont le Togo, à avoir ratifié la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Et en abritant la 3<sup>e</sup> édition du Biashara Afrika, Lomé, la capitale togolaise vient se positionner davantage comme un pilier du libre-échange continental.

**Caleb Akponou**

## Débat

Une dame a couché avec son ex quelques semaines avant de se marier. Elle a avoué à son mari et il lui a pardonné. 9 à 10 mois plus tard, elle a accouché. Son ex a affirmé que le bébé lui ressemblait et a demandé un test ADN. Le mari pensait qu'il était fou et a accepté de faire le test ADN également pour faire honte à l'ex, mais seulement si l'ex acceptait de supporter toutes les dépenses. Ce jeune homme a tout payé, y compris les frais de déplacement et d'hébergement pour le



prélèvement des échantillons. Après tout, le résultat est sorti : l'enfant n'appartient à aucun d'entre eux. Alors, que faire?

## Enigme

J'ai **5.000 F**

je dépense	<b>2.000 F</b>	Reste	<b>3.000 F</b>
je dépense	<b>1.500 F</b>	Reste	<b>1.500 F</b>
je dépense	<b>900 F</b>	Reste	<b>600 F</b>
je dépense	<b>600 F</b>	Reste	<b>0 F</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5.000 F</b>		<b>5.100 F</b>

**D'où viennent les 100 F de plus ?**

ceux qui sont forts en mathématique là, venez expliquer d'où viennent les 100 F on va quitter ici.

## Pensée du jour

La bière donne l'éclat du sourire et elle fait croire aux hommes qu'ils ont des amis. Les commérages rassemblent beaucoup de bouches et font croire aux femmes qu'elles ont des amies. Faites beaucoup Attention aux choses futiles qui vous rassemblent sans intérêt. Car, "la bouche qui parle beaucoup n'est pas forcément celle qui connaît.

## RIRE

## DEFENSE DE RIRE UNE RUBRIQUE DE CHARLIE



## Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

## Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

## BIBLIOTHEQUES

**BIBLIOTHEQUE NATIONAL:** Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

**CENTRE CULTUREL LOYOLA** Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

**INSTITU FRANÇAIS DE LOME:** Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

## LIBRAIRIE

**GRAIN DE PENSEE:** 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

**LIBRAIRIE BON PASTEUR:** Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

**LIBRAIRIE BONNE SEMENCE:** Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

**LIBRAIRIE STAR:** Quartier Bénéglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

## ESPACES CULTURELS

**CENTRE BRIN DE CHOCOLAT:** Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

**CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN;** Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

**CENTRE CULTUREL: LOYOLA;** Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

**CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

**CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

## MANNEQUINAT &amp; HÔTESSE

**ALLURE MODE AGENCE;** Tel: 99 22 04 62

**CHALLENGE AGENCE;** Tel: 92 27 91 66

## SALLE DE CINEMA

**HARMONIE SIGNATURE:** Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

**CANAL OLYMPIA:** Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

**CINEMA GREENFIELD:** Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

## AGENCE DE COMMUNICATION

**AG Partners:** Sise à Cassablanca  
www.couleurafrique.com

**Larry Event Day (LED)**

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration  
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

## SUPERS MARCHES A LOME

**CONCORDE:** (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)

**RAMCO:** (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

**LE CHAMPION SUPER MARCHÉ:** (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

## FRUITS ET LEGUMES

**MARCHE ABATTOIR:** (Juste en face du Super Marche Le Champion)

**MARCHE DE GOYI SCORE:** (Juste en face du Super Marché RAMCO)

**PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA:** (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

## DANSE ET COURS DE ZUMBA

**AFT:** Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

**COURS DE CAPOEIRA:** Salle GYM TONIC.

**COURS DE ZUMBA:** HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

**COURS DE ZOUMBA** (VITAL CLUB, Nana BLAKIME);

Tél: 90 30 38 75

**CIE CADAM** (Danse traditionnelle africaine);

Tél: 90 15 39 87

**SALSA** (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

## AVIATION

**AERO-CLUB DU GOLFE** (Route de l'aéroport)

Tél: 22 40 04 99

## COURRIER EXPRESS

**DHL** (Qtier Nyékonakpoé, 15 78; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

**EMS TOGO** (Tél: 22 26 70 51)

**FEDEX** (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)

Tél: 22 21 24 96

**TOP CHRONO** (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

**SDV EXPRESS** (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

## OPERATEURS TELEPHONIQUES

**MOOV:** Tél: 22 20 13 20

**TOGO CELLULAIRE:** Tél: 22 22 66 11

**TOGO TELECOM:** Tél: 22 21 47 14

## SANTÉ GENERALISTES

**DR CORINNE JOULIN-KARKA;** Tél: 22 23 46 77

**CLINIQUE BIASA;** Tél: 22 21 11 37

**CLINIQUE SAINT-RAPHAËL;** Tél: 22 25 92 77

**CHU TOKOIN;** Tél: 22 21 25 01

**CHU CAMPUS;** Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

**HORLOGE PARLANTE;** Tél: 116

**CLINIQUE UNIDIAL** spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

## OU MANGER ET DORMIR A LOME?

**RESTAURANT LE TABLIER** (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

**HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»** Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

**HÔTEL BALKAN** (Qtier Hédranawoé); Tél: 22 61 30 63

**LE MERLOT** (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

## MUSCULATION ET MASSAGE

**Le NAUTILUS-FITNESS:** HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»

Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

**BODYBUILDING-CLUB** (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

**GYM CENTER** (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60

**GYM FIL «O»PARC** (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

**GYM GHIS PALACE** (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

## Sénégal/Code électoral

## La réforme du code électoral entre en vigueur

Après trois semaines d'un parcours législatif chaotique, Dakar a son nouveau code électoral. Promulguée discrètement le 12 mai, publiée au Journal officiel le 15, la loi n°2026-10 redessine les règles d'inéligibilité. Elle ouvre, au passage, une porte que beaucoup n'osaient nommer : la possible candidature de Ousmane Sonko à la présidentielle de 2029.

Le texte est sobre, technique, dense. Mais derrière les articles L29 et L30 du Code électoral sénégalais se cache une bataille politique à plusieurs niveaux. La loi avait été adoptée une première fois le 28 avril 2026 par 128 voix pour, 11 contre et 2 abstentions. Le 7 mai, le président Bassirou Diomaye Faye avait saisi l'Assemblée nationale d'une demande de seconde lecture, invoquant la réception de deux versions divergentes du texte. Le président de l'Assemblée nationale El Malick Ndiaye avait reconnu l'existence d'une « erreur matérielle

corruption, détournement, blanchiment de capitaux. L'inéligibilité automatique pour toute condamnation à une amende supérieure à 200 000 francs CFA, qui figurait dans l'ancienne version, disparaît définitivement du Code électoral. La durée des interdictions est uniformément plafonnée à cinq ans à compter du caractère définitif de la condamnation. C'est là que le politique reprend ses droits. Cette disposition avait été invoquée pour écarter Ousmane Sonko de la présidentielle de 2024. La réforme lève ainsi un obstacle majeur à une éventuelle candidature du Premier ministre pour le scrutin de 2029. L'opposition ne s'y est pas trompée. Aïssata Tall Sall, présidente du groupe Takku Wallu Sénégal, a dénoncé une loi « personnelle », qui « rétroagit pour faire entrave à des décisions de justice rendues souverainement



Ousmane Sonko

» liée à l'intégration des amendements parlementaires. Le 9 mai, les députés réadoptaient le texte. Le 12 mai, le président Faye a signé. Le 15 mai, la loi a paru au Journal officiel, contresignée par le Premier ministre Ousmane Sonko.

Sur le fond, la réforme restructure en profondeur les conditions d'exclusion des listes électorales. L'article L29 est entièrement réécrit : seuls peuvent désormais être privés du droit de vote les condamnés pour crime, et ceux condamnés pour des infractions financières graves, vol, escroquerie,

par les cours et tribunaux ». Le groupe a néanmoins renoncé à saisir le Conseil constitutionnel, choisissant de « placer le président de la République devant ses responsabilités institutionnelles ».

Le vrai test reste à venir. La mise en œuvre de la disposition transitoire rétroactive, qui pourrait réhabiliter des personnes actuellement privées de droits civiques sans limite de durée, sera scrutée de près par la Direction générale des élections, dans un pays où chaque révision des règles du jeu alimente les soupçons autant que les espoirs.

T.M.

## Côte d'Ivoire/PPA-CI

## Gbagbo soutien l'AES et ouvre un front affirmé contre le pouvoir Ouattara

À 81 ans, reconduit par acclamation à la tête du PPA-CI, Laurent Gbagbo a choisi son terrain de rupture : non pas l'économie, ni le social, mais la géopolitique sahélienne. Un coup d'éclat qui résonne bien au-delà de Treichville.

Le Palais de la Culture Bernard Binlin Dadié, Treichville, 15 mai. Sous les applaudissements nourris de quelque 3 000 congressistes, Aka Emmanuel, président de la table de séance, lit la motion à voix haute : « Le congrès apporte son soutien sans faille aux peuples de l'AES et à ses dirigeants et les exhorte à persévérer dans cette voie », sous le regard attentif du fondateur du parti. La salle explose. Laurent Gbagbo, lui, ne dit presque rien. Il n'a pas besoin.

Le coup politique est mesuré, mais son onde de choc l'est moins. C'est la première fois qu'une grande formation politique ivoirienne exprime un soutien officiel et public aux juntes sahéliennes, dans un pays dont le gouvernement a soutenu les sanctions de la CEDEAO contre ces mêmes régimes

depuis 2023. En une motion, le PPA-CI se place délibérément en opposition frontale à la ligne diplomatique d'Alassane Ouattara, sans avoir une seule fois prononcé son nom.

La motion affirme que « le salut de l'Afrique passe par la souveraineté et le panafricanisme » et décrit le continent comme « tributaire des dynamiques géopolitiques globales », « espace failli au plan sécuritaire » et « laboratoire de toutes les expérimentations en matière de conflit au profit des puissances étrangères ». Le discours des capitaines Ibrahim Traoré, Assimi Goïta et Abdourahamane Tiani, restitué mot pour mot depuis Abidjan.

La cohérence idéologique est là. Ce qui surprend, c'est le timing et le courage politique que cela implique dans un pays officiellement hostile aux juntes. Le PPA-CI a également fustigé la CEDEAO, l'accusant d'être « sous influence étrangère » et de « trahir ses idéaux

d'intégration ».

Le congrès ne s'est pas arrêté là. Ahoua Don Mello, candidat à la présidentielle d'octobre 2025 contre l'avis du parti, a été radié, tout comme Kanga Antoine et Fernand Ahilé. Stéphane Kipré, gendre de Gbagbo élu aux législatives en indépendant, et Armand Ouégnin ont été suspendus pour dix-huit mois chacun. La maison est faite. La ligne est posée. L'indiscipline ne passera plus.

Pourtant, la suite de la carrière politique de Gbagbo dépend d'une amnistie présidentielle qui conditionne sa réinscription sur les listes électorales, une grâce qu'Ouattara, au vu des récentes postures de son rival, n'est pas pressé d'accorder.

À 81 ans, Laurent Gbagbo joue les équilibristes entre l'irréductible et le possible. Et depuis Treichville, ce jeudi 15 mai, il a envoyé un signal à tout le continent : la résistance à l'ordre ancien a désormais une adresse ivoirienne.

T.M.

## Somalie/Politique

## Le gouvernement annonce une transition, contestée par l'opposition

Le 15 mai 2026, Hassan Cheikh Mohamoud a achevé son mandat présidentiel sans qu'aucune élection ne soit organisée. Son gouvernement a annoncé une « période de transition », rejetée par l'opposition.

La Somalie est entrée vendredi dans « une période de transition vers un système démocratique basé sur les principes du suffrage universel », a annoncé le gouvernement fédéral, à l'issue de trois jours de réunions infructueuses avec l'opposition.

La crise trouve son origine dans une réforme constitutionnelle adoptée en mars 2026. Le texte a instauré l'élection au suffrage universel des parlementaires et porté de quatre à cinq ans les mandats présidentiel et législatifs. Le camp présidentiel estime que le chef de l'État voit son mandat automatiquement prolongé d'un an ; l'opposition y voit un moyen de s'accrocher au

pouvoir.

Le mandat des parlementaires, chargés d'élire le chef de l'État, est lui aussi échu depuis mars, sans visibilité sur d'éventuelles élections que le gouvernement souhaite organiser en juin. De nombreux experts estiment cette échéance improbable. L'opposition a réitéré son refus de toute prolongation du mandat en dehors du cadre constitutionnel, affirmant qu'après le 15 mai, le président « n'aura plus de statut constitutionnel » et deviendra « un citoyen ordinaire » si aucun consensus politique n'est trouvé. Le chef de l'opposition Abdirahman Abdishakur a évoqué la possibilité d'un processus électoral parallèle, voire d'une administration concurrente.

La situation est aggravée par la position de plusieurs États fédérés. Le Puntland, le Jubaland et le Sud-Ouest

ont rejeté les propositions de réformes électorales et les amendements constitutionnels, estimant qu'ils ne bénéficiaient pas d'un large consensus.

La Somalie a déjà traversé ce scénario. En avril 2021, la prolongation du mandat du président Farmajo par les députés avait déclenché des combats à Mogadiscio, plongeant le pays dans une paralysie institutionnelle pendant un an et demi. Hassan Cheikh Mohamoud, alors dans l'opposition, avait lui-même exigé le départ immédiat de son prédécesseur.

Le gouvernement somalien est aux prises depuis près de vingt ans avec l'insurrection des islamistes chabab, liés à Al-Qaïda, et peine à asseoir son autorité au-delà de la capitale. Dans ce contexte, l'absence de consensus politique fait craindre une nouvelle spirale de violences.

T.M.

## Renaissance des équipes nationales

### Le nouvel engagement de la FTF

La Direction technique nationale de la Fédération togolaise de football (FTF) veut redorer les blasons des équipes nationales. Elle a franchi une nouvelle étape dans sa volonté de structurer durablement le football togolais, en ouvrant vendredi 15 mai 2025 à Lomé, des réflexions et concertations entre les différents acteurs du football national.

composantes essentielles du football togolais, au nombre desquelles l'Association nationale des entraîneurs et éducateurs de football du Togo (ANEEFOOT), l'Association des anciens footballeurs du Togo (ASSAFT), les directeurs techniques régionaux, le département de l'arbitrage et des

Pour Dodzi Eklou-Siabi, directeur technique national, il s'agit d'impliquer le maximum d'acteurs dans ces réflexions qui portent sur l'avenir du football national.

« Ce rendez-vous est un cadre de concertation dans le but de finaliser l'élaboration et la validation dudit document de la philosophie nationale du jeu du football togolais », a-t-il déclaré.

Selon le directeur technique national, il est essentiel que le Togo ait une identité de jeu distincte qui soit visible à travers toutes les catégories de ses équipes nationales. D'après sa perspective, cette vision partagée devrait permettre aux équipes togolaises de créer une identité clairement identifiable, basée sur des principes de jeu, une approche d'apprentissage contemporaine et une adaptation plus efficace aux demandes du football contemporain.

Dans cette optique, Adamou Bawa, formateur

FIFA, a retracé l'historique du football, depuis ses débuts internationaux jusqu'à son essor au Togo. Il a mis l'accent sur le fait que ce travail collaboratif vise principalement à établir une orientation robuste pour toutes les équipes nationales.

« C'est un travail d'échanges qui va subir des approbations et des observations, avec un document qui sera présenté au Comité exécutif de l'instance tout comme à l'ensemble des premiers responsables de clubs ou associations avant de le mettre à la disposition de la FIFA », a expliqué Adamou Bawa.

L'entraîneur FIFA a souligné que l'objectif de cette initiative est de développer une authentique personnalité togolaise de jeu, de manière à ce que chaque équipe nationale puisse être instantanément reconnaissable par son style, sa structure et son déroulement de jeu.

Outre l'aspect technique, cette rencontre stratégique a aussi favorisé une étude

détaillée des performances des diverses sélections nationales togolaises au cours des dernières années. Les participants ont donc œuvré sur les compétences à conserver, les lacunes à rectifier et les techniques à perfectionner afin de former des équipes nationales plus compétitives.

Cette initiative de la Direction technique nationale vise, à partir des bases, à mieux exploiter le potentiel important du vivier togolais, à s'inspirer des succès antérieurs, à tirer des leçons du présent et à bâtir l'avenir sur une organisation structurée et disciplinée.

La Fédération togolaise de Football, en se concentrant sur l'unité, la cohérence et la continuité dans le développement des joueurs, vise à établir les bases d'un projet technique pérenne qui renforcera la compétitivité du football togolais au niveau continental et mondial.

**Caleb Akponou**



Les acteurs à la concertation

En initiant cette rencontre stratégique, il était question de bâtir une philosophie de jeu commune destinée à servir de référence à l'ensemble des équipes nationales du Togo.

À l'occasion, la rencontre a mobilisé plusieurs

représentants du ministère de l'Éducation nationale.

En rassemblant tous les acteurs concernés, il était question d'échanger des idées, de partager des expériences et d'améliorer le document qui traite de la philosophie nationale du football au Togo.

## Journées Fifa

### Patrice Neveu révèle ses pré-convocations pour le stage de juin

Dans le cadre des prochaines journées Fifa du mois de juin, le sélectionneur national des Éperviers, Patrice Neveu, a transmis les pré-convocations aux joueurs susceptibles de prendre part au prochain rassemblement de la sélection nationale.

En vue de préparer les éliminatoires de la CAN 2027, les Éperviers effectueront un stage de préparation au Maroc du 29 mai au 9 juin 2026. Ce regroupement sera ponctué par deux rencontres internationales amicales qui permettront au staff technique d'évaluer l'état de forme du groupe et de poursuivre la mise en place de son projet sportif.

Les courriers de pré-convocation ont été adressés aux différents clubs des joueurs concernés afin de les informer de leur éventuelle mise à disposition pour cette fenêtre internationale. La liste définitive des joueurs retenus sera dévoilée

dans les prochains jours lors d'une conférence de presse du sélectionneur national.

Ce nouveau stage s'inscrit dans la continuité du travail engagé lors du précédent regroupement au Maroc, au cours duquel la sélection togolaise avait affiché des signaux encourageants avec un match nul (2-2) face à la Guinée et une victoire (1-0) contre le Niger.

Le technicien français entend ainsi profiter de cette nouvelle fenêtre Fifa pour renforcer les automatismes du groupe et affiner les réglages avant les prochaines échéances continentales qui démarrent en septembre. Le sélectionneur national des Éperviers, Patrice Neveu

Voici la liste des joueurs pré-convocés :

#### Gardiens

Steven Mensah (VFB

Oldenburg - Allemagne); Malcolm Barcola (Ittihad Riadi de Tanger - Maroc); Achirafou Yaya (AFAD - Côte d'Ivoire); Mensah Ekoue (ASKC - Togo).

Steven Nador (Modena FC - Italie); Kevin Boma (Estoril Praia - Portugal); Gustave Akueson (SC Bastia - France); Abdoul-Sabourh Bode (Stade Malien - Mali);

Allemagne); Izak Akakpo (FC Lorient - France).

#### Milieux

Dakonam Djene (Getafe - Espagne); Faad Sana (NS Mura - Slovaquie); Kodjo Aziangbe (Shanghai Port FC - Chine); Dermame Karim (FC Lorient - France); Dikeni Salifou (Malines - Belgique); Roger Aholou (Al Ittihad SC - Libye); Samsindin Ouro (Dunajska Streda - Slovaquie); Sadik Fofana (Lecce - Italie); Bastou Djibril (AS Gbohloe-Su - Togo).

#### Attaquants

Kevin Denkey (FC Cincinnati - USA); Charles Abi (Valenciennes - France); Idjessi Metsoko (Trnava - Slovaquie); Thibault Klidje (Randers FC - Danemark); Kodjo Fodoh Laba (Al Ain - EAU); Khaled Narey (Al Okhdood - Arabie saoudite).



Patrice Neveu, sélectionneur du Togo

#### Défenseurs

Josue Homawoo (Standard de Liège - Belgique); Kennedy Boateng (Dinamo Bucarest - Roumanie);

Sharani Zuberu (Slovan Bratislava - Slovaquie); Pierre Nadjombe (Alemania Aachen - Allemagne); Henri Koudossou (Nurnberg -

**TM et FTF**

## Conseil méthodiste africain

# Le sommet de Lomé pour impacter les vies

Lomé abrite du 13 au 18 mai 2026 le sommet des présidents de conférence du Conseil méthodiste africain (CMA). La conférence qui mobilise 62 délégués venus de plus de 25 pays africains, s'est tenue en deux volets. Le premier a permis d'échanger sur les conséquences de la traite négrière en Afrique avec des partenaires venus de la Grande-Bretagne. Et le deuxième, sur la recherche de solutions pour améliorer les conditions de vie des populations vulnérables en Afrique.

Considérée comme l'une des premières églises à s'installer sur les côtes africaines, l'Église méthodiste entend jouer un rôle de médiateur pour des solutions durables, face aux injustices subies par les populations africaines lors de la traite négrière.

Ainsi, à Lomé, la conférence des présidents du Conseil méthodiste africain (CMA) s'est penchée sur la question avec ses partenaires venus de la Grande-Bretagne. Ces réflexions, qui ont marqué la première partie du sommet de Lomé, visent à proposer des solutions

durables à cette injustice subie par les populations africaines.

« Nous nous sommes rencontrés pour discuter des conséquences de la traite négrière en Afrique, plus particulièrement de l'Ouest. Avec nos partenaires venus des pays africains et de la Grande-Bretagne, nous avons discuté de la justice réparatrice. Nous avons échangé des mesures de solutions qu'on doit apporter aux victimes de cette traite négrière qui est une action haineuse envers les populations africaines », a expliqué le révérend Dr Paul Kwabena Boafo, président du CMA.

Outre cette première réunion axée sur la traite négrière, la deuxième a porté sur le thème évocateur : « Appelés à transformer le paysage socio-politique et économique de l'Afrique ».

Avec des acteurs venus de six (6) pays de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique centrale, de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est, il a été question au

cours de cette deuxième réunion d'échanger sur les difficultés des populations vulnérables de l'Afrique.

« Nous nous sommes aussi

la société africaine en général ».

### Quid des actions à mener par l'Église ?

Aussi, le CMA s'engage à œuvrer dans le domaine de l'éducation et de la santé pour favoriser le développement des



Les responsables du Conseil Méthodiste d'Afrique

penchés sur les problèmes politiques tels que la mauvaise gouvernance et toutes leurs implications. Aussi, nous avons échangé sur le rôle de l'Église en tant qu'agent de transformation de la société », a mentionné le président du CMA avant d'ajouter : « Nous devons prendre ce rôle au sérieux pour pouvoir réaliser cette transformation qu'est le mandat de l'Église dans

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, le Conseil méthodiste africain (CMA) entend porter ses recommandations au niveau des gouvernements. « Nous avons décidé de soumettre nos propositions aux gouvernements de l'Afrique et de favoriser le dialogue sur les différentes recommandations pour que ce qui revient aux plus vulnérables leur soit donné », a mentionné M. Boafo.

deux domaines, à inviter la jeunesse à s'impliquer dans le domaine de la technologie pour avoir de nouvelles portes dans les institutions.

« Jésus est venu pour que l'on puisse vivre dans l'abondance. Et c'est ce que l'Église s'est donnée pour mandat en œuvrant à l'amélioration de la vie du Corps de Christ », a précisé M. Boafo.

**Caleb Akponou**

## Tableau 2026

# L'ONIT ramène les ingénieurs dans les normes

Après six (6) mois d'observation, l'Ordre national des ingénieurs du Togo (ONIT) entend ramener les gens dans les normes. Une conférence de presse tenue vendredi 15 mai 2026 à Lomé, a permis de présenter le tableau 2026 de l'Ordre et de décliner les prochaines activités.

Conformément aux dispositions en vigueur, nul ne peut exercer le métier d'ingénieur au Togo, s'il n'est pas inscrit au tableau de l'ordre. En s'inscrivant en droite ligne du décret numéro 2021-074/PR de juillet 2021, définissant la liste de l'Ordre national des ingénieurs du Togo, l'ONIT a procédé à la présentation du tableau 2026.

Dans l'ensemble, le tableau comporte la liste des ingénieurs qui sont autorisés à exercer en 2026. Cette liste composée de vingt (20) spécialités d'ingénieurs fait état de 380 ingénieurs agréés et huit (08) ingénieurs stagiaires.

« L'ordre a souhaité faire une conférence de presse pour rendre public le tableau 2026 des ingénieurs. Il s'agit des ingénieurs autorisés à exercer la profession en 2026. L'exercice a consisté à demander aux

ingénieurs qui le souhaitent et qui ont déjà un agrément de s'inscrire sur ce tableau. Et pour le faire, il faut respecter le tableau de cotisation annuelle », a précisé Marius Bagny, vice-président de l'ONIT, avant d'ajouter : « Jusqu'au moment où nous étions entrés encore en conférence, nous avons eu des retardataires qui venaient encore. Donc nous avons décidé de ne pas dévoiler la liste qui comporte déjà plus de 50 % des agréés ».

Pour ce faire, l'ONIT entend finaliser d'ici le 20 mai 2026 la liste, qui sera communiquée via les médias et les plateformes pour permettre à la population d'avoir une idée claire des ingénieurs inscrits au tableau de l'Ordre.

### Pourquoi se conformer ?

Selon les dispositions en vigueur, celui qui exerce le métier d'ingénieur sans être inscrit au tableau est en infraction et tombe sous le coup de la loi.

« Cette infraction frappe autant celui qui est agréé, mais qui n'est pas inscrit au tableau de l'ordre et qui exerce. Mais

aussi, celui qui fait appel au service d'un ingénieur qui n'est pas inscrit sur le tableau de l'ordre », a expliqué M. Bagny. Mais à l'inverse, s'inscrire sur le tableau de l'ONIT permet

déontologiques qui sont propres à notre métier. Elle propose aussi des formations à des coûts réduits », a expliqué M. Bagny.

aux ingénieurs togolais de mieux vivre de leur profession. « Nous tenons à insister dessus et à continuer à faire le plaidoyer dans ce sens », a mentionné le vice-président



Les responsables de l'ONIT

de gagner en protection, en sécurité et en promotion.

« L'institution fait la promotion des membres inscrits au tableau, veille sur eux en les amenant à respecter un certain nombre de principes

### Un plaidoyer

À travers la conférence de presse, il était aussi question pour l'ONIT de plaider pour que ses membres soient davantage associés aux projets par les gouvernants et les citoyens. Une nécessité pour permettre

de l'ONIT.

Rappelons que pour la première fois depuis son installation, l'ONIT prévoit d'organiser le 27 juin 2026 sa toute première assemblée générale électorale.

**Caleb Akponou**

# #MaCarte MaLiberté

JUSQU'AU 31 JUILLET 2026

**-50%**  
SUR LES  
FRAIS



DEMANDEZ VOTRE CARTE  
**OPEN OU CHALLENGE** VIA  
L'APPLICATION MYCORIS  
BANK OU EN AGENCE  
INFO : 8283

La Banque Autrement

<https://coris.bank>

